

COUDRAY

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

6.2

PLU approuvé le : 18/09/2013
PLU prescrit le : 11/03/2009
PROCEDURE

ECHELLE : 1/10000 ème

FEUILLE UNIQUE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Urbanisme et Aménagement

Les servitudes sont représentées de façon schématique.
Pour plus de précisions, se référer aux documents officiels
en se rapprochant des services gestionnaires.

LEGENDE

- | | | |
|--|--|------|
| | CAPTAGE D'EAU POTABLE
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE / RAPPROCHÉE | AS1 |
| | FEEDER DE GAZ | I3 |
| | LIGNE DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE HT | I4 |
| | PROTECTION AUX ABORDS DES CIMETIÈRES | INT1 |
| | FAISCEAU HERTZIEN | PT2 |
| | VOIE FERRÉE | T1 |

En ce qui concerne :
- les équipements sportifs, voir fiche JS1
- les plans d'alignements, voir fiche EL7
- les lignes électriques MT et BT, voir les plans SICAP.

